

SCHWINGES, Rainer Christoph, *Neubürger im späten Mittelalter. Migration und Austausch in der Städtelandschaft des alten Reiches (1250-1550)*

Pierre Monnet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1005>

DOI : 10.4000/ifha.1005

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Pierre Monnet, « SCHWINGES, Rainer Christoph, *Neubürger im späten Mittelalter. Migration und Austausch in der Städtelandschaft des alten Reiches (1250-1550)* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2004, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1005> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.1005>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

SCHWINGES, Rainer Christoph, *Neubürger im späten Mittelalter.* *Migration und Austausch in der* *Städtelandschaft des alten Reiches* *(1250-1550)*

Pierre Monnet

- 1 Migrations, intégrations, droits d'asile, d'exil, de séjour, de travail, naturalisations (quelle est d'ailleurs l'archéologie conceptuelle du terme ?) : ces mots sont entrés dans le vocabulaire courant des responsables politiques, des sociologues et des démographes confrontés à l'abolition et à la recréation de frontières, à la circulation des gens, au brassage des hommes, à l'arrivée de nouvelles populations dans des sociétés européennes travaillées par la question du vieillissement démographique conjuguée à la quête de repères communs, de valeurs d'accueil. Débat strictement moderne ? C'est à cette question que les médiévistes réunis dans ce volume ont souhaité répondre. Leur première justification légitime est d'ordre phénoménologique. En effet, il ne fait aucun doute que les crises multiples des derniers siècles du Moyen Âge se sont accompagnées d'un remuement permanent d'hommes et que, plus singulièrement, aucune ville, dans ce grand temps de l'urbanisation occidentale que furent les XIIe-XVIe s., n'aurait pu croître sans un apport permanent de population nouvelle. La seconde légitimité des médiévistes à aborder ces questions est d'ordre documentaire (d'ailleurs lié au constat précédent) : le spécialiste de cette période est vite mis au contact de listes, le plus souvent sous forme de rôles, de nouveaux bourgeois admis à résider dans une ville. Les régions de l'Empire ne comptent pas moins de 228 rôles répertoriés pour la période 1250-1550 (le premier est attesté à Hambourg en 1278, tandis que Cologne présente dès la fin du XIe s. les premiers registres nominaux), auxquels on peut ajouter quelque 80 matricules d'enregistrement non autonomes, c'est-à-dire insérés dans d'autres livres urbains (rôles d'impôt, actes judiciaires, délibérations du Conseil, cartulaires). A contrario, on dénombre 360 villes notables de l'Empire qui, jusqu'en 1600, n'ont pas

tenu de listes spécifiques d'admission de nouveaux bourgeois. La masse statistiquement traitable n'en reste pas moins imposante : autour de 400 000 noms, environ 60 000 mentions de métiers et 22 000 indications topographiques.

- 2 Même s'il convient de replacer la production de ces listes de bourgeoisie dans le contexte d'une scripturalité croissante dans le monde urbain et d'une précocité administrative confirmée par la densité de leur rédaction (Flandres, Westphalie, Rhin-Main possèdent de tels registres depuis 1280-1320), force est de constater, presque banalement, que l'apogée de cette production correspond à la seconde moitié du XIV^e s. des pestes (le quart de ces livres naît entre 1350 et 1400). Ces sources ont depuis longtemps fait le bonheur de l'historien, tant elles recèlent d'informations sur le nom, la provenance, le sexe, le métier, l'état et la condition des « citoyens » nouvellement adoptés. La portée juridique, symbolique, politique et sociale de cette arrivée permanente de nouveaux membres dans la communauté citadine n'avait cependant pas encore fait véritablement l'objet d'un questionnaire systématique et d'une comparaison méthodologique et géographique. C'est désormais chose faite grâce à ce recueil de 16 contributions signées par des médiévistes allemands, suisses et flamands. Quatre faisceaux de questions avaient orienté l'enquête. Tout d'abord l'observation de la naissance, du développement et de la diffusion d'un genre documentaire typé, celui des « livres de bourgeois » (Bürgerbücher) étudiés selon leur terminologie, leur langue de rédaction, leur apparence diplomatique, leurs modes de conservation comparés à ceux des autres productions documentaires urbaines. En second lieu, l'élaboration et la définition de la notion, du statut et du droit de bourgeoisie qui en émane. En troisième lieu, les fréquences, la politique et les rituels d'adoption de nouveaux bourgeois dans les villes. Enfin, les effets sociaux, culturels et topographiques des migrations en ville en termes d'installation, d'activités, de logement, de communication... Le questionnaire était trop vaste pour qu'un seul recueil puisse y répondre. C'est la raison pour laquelle l'architecture de l'ouvrage a regroupé les premiers résultats obtenus sous trois têtes de chapitre bien problématisées quoique renvoyant plus classiquement à trois versants, juridique, politique et économique : le droit de bourgeoisie et les rapports de pouvoir en ville ; l'accueil des nouveaux bourgeois et les politiques d'intégration ; les espaces professionnels et les espaces migratoires.
- 3 La place manque pour faire un relevé détaillé des innovations apportées par le croisement des enquêtes et des perspectives. On se contentera d'en donner des mots-clés. D'abord il n'y a pas de politique d'accueil de nouveaux bourgeois sans la mobilisation d'un appareil administratif adéquat, l'arrivée de migrants provoquant d'ailleurs, au fil des crises et des vagues, un perfectionnement des filtres, des contrôles, des tris dont la documentation se fait l'écho par ses modes d'enregistrement et par ses silences qui évoquent, en creux, les exclus de fait du droit d'entrée. Il n'est pas non plus d'accueil et d'intégration sans la mobilisation d'une culture urbaine et juridique spécifique : actualisation du discours du Bien commun, redéfinition des fondements normatifs du parfait citoyen, réactivation du serment, transfert partiel de religiosité au profit d'un culte civique. Même réduite à son plus petit dénominateur commun (le paiement de l'impôt contre la protection de la communauté des droits et des devoirs), cette idéologie englobante avait besoin pour s'affirmer comme telle d'une gradation qui allait de l'exclusion à l'intégration limitée et qui ne faisait pas que distinguer entre bourgeois et simples habitants, mais se révélait un puissant facteur de réaffirmation et de redéfinition des genres, des conditions, des états et des statuts : juifs, femmes, clercs,

marchands et nobles. Il n'est pas indifférent de noter ce relatif parallélisme entre la définition des corps et des groupes en ville et le perfectionnement des procédures d'accueil ou d'exclusion des nouveaux bourgeois.

- 4 Un autre apport décisif du recueil consiste dans la tentative pour décrire puis comprendre la formation de « zones » relativement homogènes et apparentées, du moins dans l'Empire, de fréquences et de types d'accueil et d'absorption de nouveaux bourgeois. À la veille du XVI^e s., on peut distinguer dans les pays germaniques de l'Empire des zones de ralentissement de néo-bourgeoisie urbaine (ce qui ne veut pas dire que les villes cessent de croître démographiquement) : c'est le cas dans le domaine hanséatique et dans les régions de la colonisation orientale et c'est également le cas dans certains lieux de la confédération suisse. À l'inverse, les grands centres urbains de l'Allemagne moyenne et méridionale continuent d'accueillir et de « naturaliser » par l'octroi d'une citoyenneté généreuse, de sorte qu'une corrélation peut s'établir entre le degré d'intégration bourgeoise des nouveaux arrivants et l'attractivité et le dynamisme d'un centre urbain, c'est-à-dire entre centralité et accès à la pleine bourgeoisie des primo-citoyens... un constat qui n'est pas sans incidence sur l'interprétation à plus long terme d'un tel phénomène. Au-delà, ce sont aussi les chemins de l'innovation technique et professionnelle qui sont éclairés d'un jour nouveau par l'arrivée, le départ ou l'absence de néo-bourgeois dans telle ou telle région.
- 5 Le volume ne passe pas sous silence les zones d'ombre encore existantes. Il demeure souvent difficile de savoir qui réellement fut admis comme nouveau bourgeois en ville, c'est-à-dire si tel *civis novus* était bien *novus*... D'autre part, l'incidence de l'hérédité sur la transmission du droit de bourgeoisie demeure encore problématique, tandis que l'on ne parvient pas toujours à savoir pourquoi, dans telle ou telle ville, on procède à une refonte complète des listes. Pourquoi également, dans deux villes proches, ne trouve-t-on par exemple ici aucune femme et là des listes complètes ? Enfin, le recueil n'a pas pu aborder tous les domaines souhaités et des compléments d'enquête semblent nécessaires, particulièrement en matière de rituels d'entrée et d'accueil des nouveaux bourgeois, d'étude iconographique de ce moment important de la vie politique et enfin en termes de privation de la bourgeoisie, une fois celle-ci obtenue, par l'exil entre autres moyens.
- 6 Comme le prouve la lecture du recueil, l'enquête est désormais largement entamée pour les pays germaniques. Quelques éléments de comparaison sont toutefois fournis dans le volume au-delà des frontières de l'Empire pour souligner au contraire la relative absence de livres de bourgeoisie tenus sous cette forme dans les autres régions d'Occident, hormis dans les villes italiennes qui offrent, à l'instar des villes allemandes, l'image de paysages urbains dominés par le serment et soustraits à une centralité royale, paysages au sein desquels le besoin de compter les hommes ne passe pas par l'impôt du prince mais par la concession du droit communal. C'est dire si personne ne peut contester qu'il s'agit bien là d'un champ de recherche d'ampleur européenne et de nature interdisciplinaire, apte à réunir historiens, démographes, juristes, anthropologues sur le temps long qui se joue des frontières. Au-delà des résultats factuels et ponctuels qui sortiraient d'une telle entreprise, il y a fort à parier que les historiens non seulement en tireraient des idées plus nettes sur leurs modèles d'interprétation de l'évolution des sociétés selon les paradigmes retenus (creuset, juxtaposition, exclusion, pluralité ou fusion des identités...), mais y trouveraient également beaucoup à dire à leurs contemporains et aux citoyens d'aujourd'hui sur la

relative permanence des problèmes que pose mais aussi des opportunités que présente la néo-citoyenneté dans des contextes religieux, sociaux et juridiques donnés.

- 7 Pierre MONNET (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)